



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
CHARENTE-MARITIME**

**Arrondissement  
LA ROCHELLE**

**Canton  
LA JARRIE**

**Commune  
MONTROY**

Affiché le 9 avril 2021

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 8 avril à 19h00, les membres du Conseil municipal de la commune de Montroy, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire dans la salle des loisirs, Place Léon Robin, à l'invitation de Madame Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Maire.

Présent(e)s : Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Séverine COURTOIS, Éric POUJADE, Karine PIGNOUX, Aurélie NICOLET, Xavier BESSUS, Laetitia FAURENT, Jean GONZALEZ.

Absente ayant donné pouvoir : Anne DORKELD à Jean GONZALEZ.

Absents excusés : Sébastien BONNEAU, Elodie POIRIER, Gaëtan GRENÉ, Isabelle GRENÉ, Stevens NAHMANI, Julien RIVET

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Laetitia FAURENT est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

### **ORDRE DU JOUR**

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 31 mars 2021

1. Taux de fiscalité directe locale 2021
2. Travaux de voirie Chemin de la ville : signature du devis

Madame Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Maire, ouvre la séance à 19h05. Madame le Maire propose aux conseillers municipaux d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 31 mars 2021. Aucune remarque n'est faite et le PV est adopté.

### 1. Taux de fiscalité directe locale 2021

Madame le Maire expose que le produit fiscal attendu, pour équilibrer le budget, est de 341 267 €, déduction faite de 2 486 € correspondant au total des allocations compensatrices.

Le coefficient de variation proportionnelle est de 1.

Pour cette année 2021 et suite à la réforme de la taxe d'habitation, il n'y a pas de taux de TH à voter. De plus, au taux communal de taxe foncière s'ajoute le taux départemental (21,50%) puisque la réforme prévoit le reversement de la part départementale de la taxe d'habitation aux communes.

	Taux 2020	Taux proposés pour 2021	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2021	Produit correspondant
Taxe foncière (bâti)	25.07 %	46.57 % (incluant le taux départemental de 21.50%)	692 700	322 590
Taxe foncière (non bâti)	81.56 %	81.56 %	22 900	18 677
Total				341 267

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de voter le produit fiscal aux taux proposés par Madame le Maire pour l'exercice 2021
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents se référant à ce dossier.

### 2. Travaux de voirie Chemin de la ville : signature du devis

Madame le Maire expose que le Conseil municipal souhaite réfléchir à la réfection de la chaussée dans le prolongement du Chemin de la Ville actuellement en travaux.

Pour cela, l'entreprise Eurovia en charge des travaux a été sollicitée et nous a communiqué plusieurs propositions de devis :

Chaussée concernée	Type de travaux	Superficie en m <sup>2</sup>	Montant HT	Montant TTC
<b>Bi-couche</b>				
Du n°28 à la ferme exclus	Scarification, reprofilage et comblement des nids de poules avant mise en œuvre d'un bi-couche	420	2 045 €	2 454 €
Du n°28 à la ferme incluse	Scarification, reprofilage et comblement des nids de poules avant mise en œuvre d'un bi-couche	370	2 295 €	2 754 €
De la ferme à l'habitation	Scarification, reprofilage et comblement des nids de poules avant mise en œuvre d'un bi-couche	990	4 950 €	5 940 €
Du n°28 à l'habitation	Balayage du support	1 400	392 €	470 €
<b>Enrobé</b>				
Du plateau jusqu'à l'entrée du lotissement	Scarification, reprise des accotements, enrobé	650	17 730 €	21 276 €

L'entreprise Eurovia précise que ces devis ne sont valables que pendant la durée des travaux actuels Chemin de la Ville et Rue du Printemps.

*Après discussion et au regard des précisions demandées par les élus, Madame le Maire décide de retirer cette délibération de l'ordre du jour et de la représenter au prochain conseil municipal.*

Le prochaine Conseil municipal est fixé au jeudi 15 avril 2021 à 19h.

La séance est levée à 19h35.